



L'édito

Les deux événements marquants à cette mi-année 2010, ont été les trois coulées de boue et la première fleur décernée par le jury régional du fleurissement. Le troisième à venir sera l'inauguration des vitraux d'art de l'église et de sa rénovation extérieure.

La répétition des coulées de boue a été une calamité pour les dégâts occasionnés, l'effort que beaucoup d'entre vous y ont consacré à recommencer trois fois un déblaiement pénible. Mais elle a révélé aussi une formidable solidarité villageoise.

Je pense que cette énergie à préserver et à embellir notre village a été ressentie par le jury du fleurissement qui nous attribue une première fleur. A nous et à notre locomotive du fleurissement Marie Claire Burger.

Nous allons trouver des parades au coulées de boue, vous impliquer dans notre PLU. Nous avons encore gelé les taxes et allons embellir notre joyau communal, notre église: que des bonnes nouvelles, non ?

*Le Maire
Alain Hurstel*

Focus

Les déboires et la récompense



Les orages des 6 et 9 juin ont été une rude épreuve puisqu'il a fallu déblayer trois fois de suite et pendant plusieurs heures.



La commune obtient sa première fleur !



Agenda

Réunion

Jeudi 2 septembre à 9h : réunion avec les exploitants agricoles et autres partenaires, sur les coulées de boue.

Inauguration

Dimanche 5 septembre à 14h: Inauguration des vitraux d'art et rénovation de l'église.

Stammdisch Dimanche 3 octobre à 11h et le Dimanche 7 novembre

Le carnet

Nos joies et nos peines

Mariages



■ 26 juin 2010
Joelle et Gauvain Ehrmann, fille de M et
Mme Hurstel

■ 25 juillet 2010
Kathy et Sebastien Perry, fille de M. et
Mme Francineau

■ 11 septembre 2010
Audrey Baldauf et Jean Michel Kessler,
7A rue Principale.

Naissances



- 14 janvier Théo Guillaume Alfred, fils de Abel Isabelle et Antoine Broussal
- 27 mars Maeva, fille de Uhl Audrey et Grégory Estaquet
- 17 mai Gabin, fils de Sophie et Philippe Mehl

Décès



- 10 juin: Mme Marguerite Kuhn née Guth
- 22 juin : Mme Anna Richert née Wendling
- 10 juillet : Mme Illiane Husser née Bibert

Grands anniversaires



- 2 mai, Mme Lina Abel née Paulen 85 ans
- 26 mai, Mme Marguerite Stutzmann née Heyer 85 ans
- 4 septembre Mr Georges Hornecker 90 ans

Distinctions



- Mrs Georges Lapp et Hornecker sont titulaires du diplôme de la Reconnaissance de la Nation
- Philippe Abel a remporté le prix régional de chimie et a été classé 8^{ème} au concours national.
- Valérie Gottri a remporté la Coupe d'Alsace des Fleuristes
- Marion Dott est championne d'Alsace de foot féminin avec le club de Saessolsheim

Les nouveaux arrivants !



- 11 rue des Vergers, M Stephane Christophe et Mme Mélanie Konn
- 13 rue des Vergers, M Pierre et Mme Comte
- 1 rue des Tilleuls, M et Mme Felden.
- 2 rue des Prés, M et Mme Shahini
- 2 rue de l'Eglise, M Jacques Mariton et C. Klotz.

Règles de citoyenneté

- Je réduis autant que possible les nuisances sonores et j'évite de faire du bruit après 22h.
- Je respecte la limitation de vitesse de 50 km/h à l'entrée et à la sortie du village

Vie de la commune

Les Comptes sont bon !

Les finances de la commune nous permettent une nouvelle fois de ne pas augmenter les taxes comme prévu initialement, grâce à un confortable excédent 2009, un bon maintien des ressources, des charges de fonctionnement faibles, une réduction de l'endettement et un coup de pouce de dons associatifs pour des projets 2010.

Les prévisions de recettes de fonctionnement 2010:

Elles comprennent un excédent 2009 reporté de 100 960 € auquel s'ajoutent les principales recettes des 4 taxes auxquelles vous êtes soumis, soit 57120 €, plus d'autres taxes et dotations pour 82085€, dont la plus importante est la dotation de l'état (35885€). Diverses autres recettes comme les subventions, le revenu des constructions, contribuent à une **recette globale de 268205 €**

Les dépenses de fonctionnement :

Elles se décomposent entre un virement aux dépenses d'investissement de 155070€ et des dépenses de fonctionnement récurrentes de 113070€. Les postes les plus importants sont les rémunérations du personnel 20750 € avec les cotisations sociales, les indemnités des élus de 15000€, le service incendie de 10000€. Les autres charges concernent les frais du réseau électrique, salle communale, eau, assainissement, assurance, matériel etc....

Les recettes d'investissement

De 207 967€, elles sont constituées principalement par le report de fonctionnement de 155135€, de la réserve de 35022€, du remboursement de TVA de 6620€ et la TLE (taxe locale d'équipement) de 7240 €.

Les dépenses d'investissement

De 207 967€, elles sont réduites de 43922€ du déficit reporté, mais nous permettent d'envisager les dépenses suivantes : église 40000€, PLU 20000€, salle communale 10000€, voirie 32600€, rénovation mairie 10850€,



d'engager l'étude de l'aménagement au stade de football pour 5000€ et même d'envisager un remboursement à 25% de notre dette pour 22 200€.

Nous devrions recevoir des dons du Conseil presbytéral et de l'amicale des pompiers pour payer les vitraux d'art de l'église et de l'association sportive pour l'achat d'une nouvelle tondeuse. Ces dons représentent les recettes d'animations diverses auxquelles beaucoup d'entre vous ont participé, c'est pourquoi outre la bonne santé financière, il était inconcevable de relever les taxes communales.

Alain Hurstel

La salle communale rénovée



La salle communale a été remise en peinture par l'entreprise Boehm, puis un nouveau revêtement de sol a été posé. Enfin un nouveau lave-vaisselle vient compléter l'équipement de la cuisine. Nos remerciements à Jean Georges Mehl qui a effectué tous les branchements. Un panneau décoratif réalisé par le club de bricolage féminin a été posé près du comptoir. (cf article associations)



Suite au 1er prix d'arrondissement obtenu en 2009 pour notre première participation au concours, le jury est venu début juillet évaluer nos réalisations florales. Il a sélectionné notre village pour participer à la finale départementale. Fin juillet le jury départemental constitué par l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin en liaison avec le Conseil Général nous a décerné le 1er prix dans la catégorie des villages de moins de 300 habitants et a proposé notre candidature au jury régional. Deux jours plus tard, après visite sur le terrain, celui ci nous a attribué une fleur. Cette fleur récompense les particuliers qui ont fleuri leurs habitations et les bénévoles qui ont taillé, planté, arrosé, entretenu les parterres communaux ou nettoyé les trottoirs et caniveaux. Pour la notation au concours sont pris en compte le développement des plantes, l'harmonie des couleurs, le nombre de variétés florales plantées, l'adéquation entre le caractère du village et le thème du fleurissement (les anciennes machines agricoles pour Hohfrankenheim), le travail sur le volume des différentes compositions, la perspective créée le choix des hauteurs des différents végétaux, le respect de l'environnement, le budget consacré et la présentation orale faite au jury.

Merci à tous les bénévoles qui nous ont permis d'obtenir cette reconnaissance et un merci particulier aux fleurs Muller d'Illkirch qui nous ont offert des centaines de plants et à Nature sur Mesure qui nous a donné de la terre végétale, mis à disposition un tracteur avec citerne pour l'arrosage et d'anciennes machines pour la décoration. Ces prochaines années nous allons mobiliser nos forces pour conserver cette distinction.

Marie-Claire Burger

Coulées de boue : premières initiatives

Après les coulées de boue de juin, l'urgence c'est d'entamer au plus vite des parades pour 2011 et les années qui viennent. Voici les actions engagées et celles à venir :

1°) Installation de fascines. Le Conseil a signé en juin une convention avec M. JM Hatt pour l'installation de fascines près du château d'eau. Elles ont déjà servis lors des orages de juillet !



Elles ont été installées par la société Alternatives Environnements de Saverne. Le coût a été de 4392 € HT pour 60 m, mais sont forte-

ment subventionnées par le Conseil Général. L'exploitant reçoit un dédommagement annuel de 2 €/m.

2°) Caniveau rue du Puits: afin d'éviter l'inondation rue du Puits nous envisageons la prolongation du caniveau de la rue principale pour traverser la rue du Puits .

3°) Etude hydraulique: nous avons lancé des devis auprès de trois sociétés spécialisées pour établir un bilan complet. Ce document est indispensable dans le cadre de notre PLU.

4°) Réunion exploitants du 2 septembre: une réunion essentielle est programmée avec les exploitants agricoles et experts de la Chambre d'agriculture pour décider des mesures à mettre en œuvre.

Alain Hurstel

Le trottoir de la rue des Acacias «refait» !

Les coulées de boue de juin avaient réouvert la tranchée faite par l'ES pour le raccordement de l'installation photovoltaïque de la ferme Richert. L'ES ayant sous-traité ces travaux à la société Vigilec considérait qu'il n'y avait pas vraiment de malfaçons dans le remblaiement et la pose de la couche de goudron; n'étant pas couvert par une assurance nous avons du trouver un accord avec l'ES pour qu'ils prennent à leur charge les deux tiers des travaux et pour prolonger le goudron jusqu'au regard.

Où en est notre PLU ?



Nous en sommes à mi-parcours puisqu'après 9 réunions du conseil consacrées au PLU, nous venons de finaliser la première phase intitulée Plan d'action et de développement durable (PADD). Une réunion avec les représentants des institutions concernées (Conseil Général, Chambre d'agriculture, Scoters, SDEA, Sictu, etc.) a eu lieu le 12 juillet 2010. Nous organiserons en octobre une réunion publique

pour vous informer de l'avancée de ces réflexions que vous pouvez aussi suivre en lisant les compte rendus et dossiers sur notre site web .

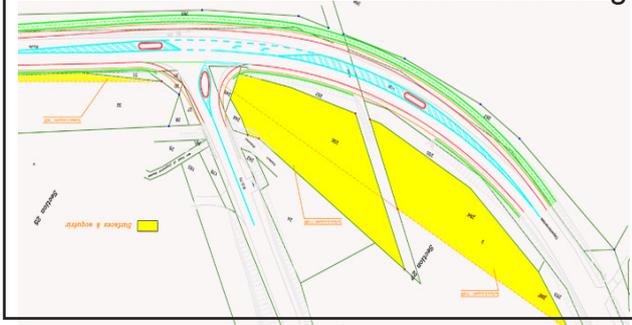
Cette première phase visait à projeter les grandes lignes de l'évolution du village et de notre ban communal en terme de démographie et de zones urbanisables. Nous avons logiquement déterminé une zone vouée à des activités artisanales (entre Hohfrankenheim et Schaffhouse) , une zone loisirs (stade de foot) et les zones que nous imaginons urbanisables.

La seconde phase va nous amener à établir les zones et leur réglementation. AH

Aménagement RD 25 vers GINGSHEIM, DUNTZENHEIM et HOHFRANKENHEIM

Le Conseil Général du Bas-Rhin envisage, sous réserve de l'obtention des accords administratifs et ceux des propriétaires, de sécuriser la portion de la départementale 25 aux carrefours vers HOHFRANKENHEIM, DUNTZENHEIM et GINGSHEIM, par l'aménagement, sur la départementale, de trois "tournes à gauche" et sur les trois voies menant à la départementale, de "stops". Les travaux, d'une durée approximative de 3 mois, devraient démarrer courant 2011.

Jeannette Lang



Plus d'infos:

- <http://hohfrankenheim.payszorn.com>, rubrique "Dossiers", "PLU"
- réunion d'information d'octobre !

La SITA veut prolonger !

Le 20 Août 2010, la Sita a déposé un nouveau dossier pour poursuivre l'exploitation du site et ses conditions, vu l'annulation de l'arrêté préfectoral annulant la convention de 2005. Lors de la CLIS (commission de suivi du site de stockage) le représentant du Préfet a clairement indiqué que la réduction du volume de stockage annuel (qui avait fixé à 80 000 T/an serait probablement réduit à l'avenir et pouvait justifier d'une prolongation jusqu'en 2016 voire 2017 !

A l'heure où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore les informations relatives au nouveau projet d'exploitation de Sita mais pensons que la formulation probable sera la réduction du volume de déchets annuels mais répartis sur plus d'années et donc au delà du délai 2014 de l'arrêté précédent.

Les élus ont protesté par avance et ont adopté une motion reprise en soutien par la majorité des conseils municipaux du canton. Elle exige la fin de l'exploitation et de ses nuisances en 2014 comme prévu en 2005.

En fonction des éléments du nouveau dossier les élus ont convenu de vous interroger sur le type de mobilisation à organiser car la mise en place d'un nouvel arrêté préfectoral suppose une enquête d'utilité publique.

Alain Hurstel

HORAIRES D'OUVERTURE DECHETTERIE MUTZENHOUSE

lundi: 8 h - 12 h - mercredi: 8 h - 12 h
samedi: 9 h - 12 h et 14 h à 18 h



La Rénovation de l'église



Une délégation du Conseil presbytéral et du Conseil municipal a visité l'atelier de T. Ruhlmann à Alteckendorf.

Après pose et rénovation d'un soubassement en grès de fenêtres par l'entreprise Rauscher, c'était au tour de l'entreprise de peinture Hittier d'assurer la partie la plus importante de cette rénovation avec la pose d'un filet et d'une couche peinture crépi. Mais le plus spectaculaire sera la pose des vitraux d'art réalisés par le maître verrier Thierry Ruhlmann. Ces vitraux vont valoriser encore davantage notre église seul patrimoine ancien de la collectivité. Ils seront offerts à la commune par un don du Conseil presbytéral et de l'amicale des pompiers. Le coût global de la rénovation et vitraux approche les 40000€, dont 16000€ pour les vitraux. Le Conseil Général participe au coût global de cette restauration à hauteur de 38%.

Le projet de redevance incitative de la Com Com

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a décidé, conformément à la loi du 3 août 2009, l'instauration prochaine de la redevance incitative pour le financement du service public d'élimination des déchets.

Cette redevance incitative est basée sur la consommation du service par le ménage et s'inspire du principe « pollueur-payeur ». C'est donc un outil économique d'incitation à la prévention des déchets, au tri, au compostage et au recyclage. Les élus s'orientent dans un premier temps vers le système de collecte appelé « Volume + Levée », c'est-à-dire que les usagers paieront une part forfaitaire correspondant au volume de leur bac (120 l, 240 l ou autre) et une part variable basée sur le nombre de présentation de leurs poubelles au service de ramassage. Attention, un nombre minimum de levée annuelle sera facturé car des frais fixes d'exploitation sont incompressibles. De plus amples informations relatives à la mise en place de cette redevance vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

Une enquête est nécessaire auprès de chaque foyer et nous vous remercions d'ores et déjà du meilleur accueil que vous réservez aux agents recenseurs. Vos réponses et votre contribution seront déterminantes pour la réussite de cette mutation.

Loïc WEINHARD, chargé de mission auprès de la Communauté de Communes est désigné pour l'exécution des actions de prévention et de la coordination de l'ensemble des opérations de sensibilisation, de communication et de dotation

permettant la transition de la redevance actuelle à la redevance incitative.

Il vous est rappelé que la redevance d'ordures ménagères fait face aux services suivants :

- la collecte hebdomadaire des ordures ménagères au droit de votre domicile ou de votre rue
- le transport à l'usine de Schweighouse sur Moder (propriété des collectivités) et leur incinération
- tous les frais annexes (traitement des fumées, évacuation des scories - 18000 tonnes / an - pour les travaux publics, évacuation des fines – poussières vers une unité de traitement en Allemagne - 2.600 t/an)
- l'exploitation de la décharge contrôlée de Weitbruch et l'ensemble des traitements annexes (lixivia, biogaz, amiante)
- l'exploitation de deux plate-formes de compostage de déchets verts à Dettwiller et Bischtwiller
- l'exploitation de deux déchetteries à Bossendorf et Mutzenhouse, les évacuations et les traitements de chaque filière (bois, DEEE, etc....)
- la gestion et le ramassage des conteneurs à papiers, plastique et verre dans chaque collectivité
- la gestion administrative de toutes les opérations



Loïc WEINHARD

Vie des associations

Bricolage

Comme promis, le mur situé derrière le bar a été agrémenté d'un joli panneau mural représentant la gent masculine dans leur milieu (ou à leur place). C'est Odile Victori qui a apporté la plus grande contribution dans la réalisation de cette oeuvre.

Après la farniente estivale, les adeptes du bricolage se retrouveront le mardi soir à partir du 21 septembre à 20h30.

Nous allons poursuivre les décors de Noël et se concerter pour faire une mosaïque pour orner un mur intérieur de l'église.

Michèle Dott



Chorale

Les membres de la chorale se retrouvent tous les mercredi à 18h30 à partir du 25 Août à la salle communale pour répéter avec Mme Geneviève Huser. Vous pouvez vous joindre au groupe. Elle se produira le 5 sept à la Fête Des Associations à Schwindratzheim, puis le 5 lors de l'inauguration Des vitraux et le samedi 18 septembre à l'inauguration de l'exposition "Rites et médecine d'Antan" à Truchtersheim !

Marie-Claire Burger

Paroisse

Beau succès pour la fête paroissiale du 22 Août dont le bénéfice sera consacré au financement des vitraux d'art de l'église. Vifs remerciements à tous les bénévoles qui ont participé au montage, démontage des tentes et qui ont contribué à cette réussite, à la confection des tartes et au buffet dessert!



SEANCES FITNESS

Tous les mardis soir, à la salle communale, des séances de FITNESS (Cuisses, Abdo, Fessiers, Renforcement musculaire, Stretching) sont animées par la jeune, souriante et dynamique Anaïs, chapotée par le SGS Union de Haguenau, affilié à la Fédération Française de Gymnastique.

Renseignements : Martine Burel

Au Stade, les Graffeurs se renouvellent !



Pratique

Permanences secrétaire Mme Marie France Barthel:

Lundi et Vendredi 17h-19h

Permanence du Maire:

Lundi de 18h à 19h

Tel/Fax: 03 88 91 71 63

E-mail:

mairie.hohfrankenheim@payszorn.com

Web:

<http://hohfrankenheim.payszorn.com>



MAIRIE

Moulin de Hurtigheim: 28 sept, 9 nov , 21 Dec 2010

Ramonage Alsace Nord téléphoner au 03 88 91 66 72

Boucherie Landhof chaque vendredi à partir de 13 heures

Chaussures Dessert: 17 septembre, 15 et 19 novembre, 14 décembre

Barbe Bleue (Habits-Chaussures) : téléphoner 08 77 72 85 78/

Bofrost (Surgelés) : sur rendez vous 03 88 67 24 24

COMMERCES

Ramassage SITA les Mardis matin (sortir poubelles le lundi soir)
Les achats de poubelles se font auprès de la ComCom.

Tel: 03.88.91.96.58

**ORDURES
MENAGERES**



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Directrice Mme Guidot (école de Mutzenhouse)

Institutrice Hohfrankenheim: Mme Alexandra Moog

**ECOLE
PRIMAIRE**

Location salle communale

Prix pour les habitants

Durée moins de 3 heures: 30€

Journée: 110 €

Week-end: 150 €

Location extérieure des tables: 7.50€ la table

Salle Nouvel An: 200€

Le responsable : MEHL Jean-Georges
Tel :03 88 91 96 82 ou au 06 50 26 77 24

Prix pour les non résidents

Durée moins de 3 heures: 50€

Journée: 140 €

week-end: 180 €

Salle Nouvel An: 230 €

un chèque de caution de 50,00 € est à remettre lors de la remise des clés.
Jean Georges Mehl

Bulletin de la Commune de Hohfrankenheim

Secrétaire de rédaction: Marie Claire Burger- **Responsable de publication:** Alain Hurstel - **Photos:** A. Hurstel -

Rédacteurs: M-C Burger, M. Burel, C.-M. Dott, G. Geyer, A. Hurstel, J Lang, Loïc Weinhard

Imprimé par Edition Héligoland BP 2 27290 PONT-AUTHOU juillet 2009